



## DE BONNES SOURCES

### • Grève dans le secteur de transport: Le ministère de l'Intérieur rassure

Suite à l'appel à la grève lancé par certains professionnels du secteur du transport à partir du 7 mars 2022, le ministère de l'Intérieur affirme que le droit de grève est constitutionnellement garanti, insistant que son exercice ne doit pas toutefois attenter à la liberté de travail et de mobilité. Et afin de garantir le bon fonctionnement du service du transport sur l'ensemble du territoire national, les autorités territoriales et les services sécuritaires ont pris toutes les mesures et dispositions nécessaires pour assurer la mobilité des individus et le transport des marchandises, est-il précisé. *F.Z.T.*

### • Projet de concentration dans le secteur pharmaceutique

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification. Elle porte sur un projet de concentration économique. L'entreprise anglaise Kelix Bio Limited envisage d'acquérir la totalité du capital social et des droits de vote de Pharmaceutical Institute S.A. Une société marocaine qui s'active dans la fabrication, la préparation et l'importation de produits pharmaceutiques. Les tiers intéressés par cette opération doivent faire connaître leurs observations au Conseil d'ici le 18 mars 2022. Ils ont ainsi un délai de 10 jours pour exprimer leur position. *FF*

### • Concurrence: Dernière ligne droite pour une enquête

Le Conseil de la concurrence prépare sa réponse aux observations de l'Ordre des experts comptables. Ce

dernier avait 60 jours, à compter de fin novembre 2021, pour s'exprimer sur les griefs qui lui ont été notifiés par le régulateur. Et pour cause, une enquête est en cours sur une présumée entente expresse sur les prix. L'enquête est intervenue suite à l'adoption d'une directive ordinaire, le 17 décembre 2019, sur la norme budget-temps et honoraires. Elle a fixé un taux moyen horaire minimum de 500 dirhams HT pour le calcul des honoraires pour des missions d'audit comptable et financier légal ou contractuel. La profession conteste les griefs. Il n'y aura donc pas d'accord transactionnel avec le régulateur. Ce qui présage la tenue, début l'été 2022, d'une audience au siège du Conseil de la concurrence à Rabat (voir page 10). *FF*

### • Douane: Un appel à contribution dans l'innovation

L'administration des douanes et impôts indirects a mis en ligne une plateforme pour l'innovation dénommée «Ibdae», traduction «commences». Elle lance ainsi un appel à contribution aux clients-usagers, partenaires, start-ups et porteurs d'idées pour des solutions informatiques «porteuses de valeur ajoutée pour la Douane et son environnement». Les propositions peuvent être déposées sur [www.ibdae.douane.gov.ma](http://www.ibdae.douane.gov.ma) ou via un formulaire disponible sur [www.douane.gov.ma](http://www.douane.gov.ma). *FF*

### • Cour des comptes: Nominations

L'installation du secrétaire général de la Cour des comptes et de plusieurs responsables de juridictions financières relevant de la même Cour, s'est tenue vendredi dernier à Rabat sous la prési-

dence du premier président de la Cour des Comptes, Zineb El Adaoui. Les nouvelles nominations ont concerné également six présidents de chambres à la même Cour, 11 présidents de Cours régionales des comptes et six présidents de sections au niveau de ces Cours régionales. De même, ont été nommés au niveau du parquet général, quatre avocats généraux, 12 procureurs du Roi près les Cours régionales des comptes et quatre substituts des Procureurs du Roi. Ces nominations ont porté, également, sur la rotation des présidents de sections au niveau des chambres de la Cour ainsi que la réaffectation de certains magistrats. *F.Z.T.*

### • L'UM6SS lance un centre d'appui à la prise de décision en santé

L'Université Mohammed VI des sciences de la santé (UM6SS) a lancé, lundi dernier, le Centre national de gestion des connaissances en santé, avec le soutien technique de l'OMS. La structure, baptisée «Knowledge for Health Policy Center» est destinée à appuyer la prise de décision stratégique en matière de santé publique. Il s'agit, selon l'université, du premier centre en Afrique du Nord reliant la communauté des chercheurs et celle des décideurs. *A.Na*

### • Bon point pour Lydec

Lydec a réussi avec succès l'audit de suivi de l'ensemble de ses certifications, notamment celle du Système de management intégré (SMI) - «Qualité, Sécurité et Environnement», selon les référentiels ISO 9001 (V 2015), ISO 45001 (V 2018) et ISO 14001 (V 2015). Ce qui démontre la perfor-

mance de l'entreprise dans l'exercice de ses 4 métiers (distribution de l'eau et de l'électricité et gestion de l'assainissement et l'éclairage public). Lydec a également réussi le maintien de cinq autres certifications. *F.Z.T.*

### • Maladie de Fanconi: 1ère allogreffe pédiatrique de moelle osseuse au Maroc

Suite à la réalisation de la 1re allogreffe pédiatrique de moelle osseuse au Maroc d'une patiente porteuse de la maladie de Fanconi, l'Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa organise une journée scientifique le jeudi 10 mars 2022. La maladie de Fanconi est une maladie génétique rare, de transmission autosomique récessive, avec une estimation de l'incidence à la naissance de 1/160.000. Elle doit son nom au pédiatre suisse Guido Fanconi, premier médecin à en faire la description en 1927. *F.Z.T.*

Météo	Mercredi	Judi
<b>Casablanca</b>	19/9	20/8
<b>Rabat</b>	20/9	19/8
<b>Fès</b>	20/7	21/7
<b>Marrakech</b>	23/9	23/8
<b>Tanger</b>	19/11	19/11
<b>Agadir</b>	21/11	22/11
<b>Oujda</b>	21/8	21/7
<b>Essaouira</b>	19/13	18/11

Prévisions recueillies le 8 Mars



## Comment se réalise la greffe?

La greffe en elle-même est très simple. Ce n'est pas un acte chirurgical comme pour un autre organe. C'est une transfusion, comme une transfusion de globules rouges ou de plaquettes. Le greffon contenu dans une poche de transfusion est administré par voie intraveineuse dans la circulation sanguine, via le cathéter. Mais au lieu de transfuser un produit fini (comme les globules rouges ou les plaquettes), on transfuse une sorte d'usine qui va fabriquer les cellules sanguines à la place de la moelle osseuse malade.

## Beaucoup de personnes se posent la question qui consiste à savoir pourquoi la jeune fille de 12 ans qui a été greffée à l'hôpital Cheikh Khalifa est dans une chambre stérile en isolement ?

La raison est toute simple, c'est pour protéger cette jeune patiente, c'est pour tenter de prévenir les infections, que la jeune malade est installée dans une chambre protégée ou chambre stérile. Une période nécessaire jusqu'à la prise de greffe. Dès lors, les risques d'infections à bactéries et champignons deviennent beaucoup plus faibles.

Une première au Maroc pour une jeune fille de 12 ans

L'Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa a réalisé, à travers ses équipes pluridisciplinaires, la première allogreffe de moelle osseuse au Maroc pour une jeune fille de 12 ans souffrant de la maladie de Fanconi.

La prise en charge de la jeune patiente a nécessité plusieurs étapes. Elle a bénéficié d'abord d'un conditionnement, un traitement préparatoire par chimiothérapie et immunosuppresseur qui a lieu avant la greffe. Ensuite, elle a bénéficié de la greffe de moelle osseuse de son frère de 8 ans.

En effet, les cellules médullaires du donneur sont introduites dans la circulation sanguine du receveur au moyen d'une simple transfusion veineuse.

L'allogreffe pour traiter la maladie de Fanconi, reste une intervention complexe, grevée d'une lourde morbi-mortalité, du fait des caractéristiques de cette affection, et nécessitant une collaboration multidisciplinaire accrue. Ces patients sont plus à risque de toxicité des muqueuses et de maladie de GvH (maladie du Greffon contre l'Hôte). La GvH étant la principale cause du rejet du greffon.

Un débat qui s'annonce passionnant

Il est très clair que l'allogreffe de moelle a fait des avancées majeures dans le traitement de pathologies aussi bien malignes que bénignes. Mais la gestion des patients allogreffés est complexe. Elle nécessite une étroite collaboration entre tous les acteurs de soins afin d'obtenir les meilleurs résultats thérapeutiques.

C'est dans ce sens qu'une journée scientifique sera organisée ce 10 mars 2022 pour exposer les différentes étapes de l'intervention, ainsi que ses spécificités, et ouvrir la discussion autour de ce cas clinique, le premier à bénéficier d'une allogreffe de moelle osseuse au Maroc dans le cadre de la prise en charge de cette pathologie.

Cet événement ouvert à tous les professionnels de santé sera une occasion de débat et d'échange pour discuter de la prise en charge pluridisciplinaire de la maladie de Fanconi et de l'allogreffe de moelle osseuse en tant que traitement radical.

**C'est le Professeur agrégée Jihane Toughza, spécialiste en hématologie oncologie pédiatrique à l'Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa, et son équipe, qui animeront cette table ronde sur le retour d'expérience sur l'allogreffe réalisée à l'hôpital cheikh Khalifa.**